

Déclaration internationale
des éditeurs indépendants,
pour la protection et la promotion
de la bibliodiversité

L'éditeur indépendant

Un éditeur indépendant conçoit sa politique éditoriale en toute liberté, de façon autonome et souveraine ; il n'est pas l'organe d'expression d'un parti politique, d'une institution, d'un groupe de communication ou d'une entreprise. La structuration du capital de l'éditeur et l'identité de ses actionnaires informent aussi sur son indépendance. La financiarisation du monde éditorial — achat de maisons d'édition par des acteurs du monde de l'entreprise sans aucun lien avec le métier d'éditeur et mise en place d'une politique de rentabilité élevée — implique une perte d'indépendance et bien souvent un remaniement de la ligne éditoriale. L'éditeur indépendant, de par sa liberté d'expression, est un acteur majeur de la bibliodiversité. Au-delà de ces éléments de définition — posant les grands principes de l'indépendance — il est possible d'apprécier de façon plus précise le niveau d'indépendance d'une maison d'édition, par le biais de critères quantitatifs mais aussi qualitatifs : qui possède la structure ? Quel est le poids de la recherche de profit dans la politique éditoriale ? Comment et avec quelle cohérence se construit le catalogue ? Comment l'éditeur entre-t-il en relation avec le lecteur ?

La bibliodiversité

La bibliodiversité est la diversité culturelle appliquée au monde du livre ; en écho à la biodiversité, elle fait référence à une nécessaire diversité des productions éditoriales mises à la disposition des lecteurs. Si les grands groupes participent, de par leur production massive de livres à une certaine offre éditoriale, la bibliodiversité est cependant intimement liée à la production des éditeurs indépendants. En effet, par leur liberté d'expression, ces derniers sont les garants de la pluralité et de la diffusion des idées, les véritables acteurs et défenseurs de cette diversité culturelle adaptée au livre. La bibliodiversité est aujourd'hui menacée par la surproduction et la concentration financière du monde de l'édition, qui favorisent la domination de quelques grands groupes éditoriaux et la quête de rentabilités élevées. On peut attribuer l'invention du terme bibliodiversité à des éditeurs chiliens, lors de la création du collectif « Editores independientes de Chile » à la fin des années 1990. L'Alliance des éditeurs indépendants a fortement contribué à la diffusion et à la promotion de ce terme en plusieurs langues, notamment grâce aux déclarations de Dakar (2003), de Guadalajara (2005) et de Paris (2007).

75 éditeurs indépendants de 45 pays

réunis du 1^{er} au 4 juillet en Assises internationales de l'édition indépendante

Cette rencontre, placée sous le patronage de l'UNESCO, a été organisée par l'Alliance des éditeurs indépendants. Hébergées à la Bibliothèque Nationale de France, ces Assises ont rencontré un vif écho auprès des professionnels du livre, de l'écrit et de la lecture.

Ces quatre jours de rencontre, véritablement interculturels, volontairement internationaux, ont permis aux éditeurs indépendants de faire entendre leur voix et de constater que leur rôle en tant qu'acteurs essentiels de la diffusion d'idées, de la construction de l'être humain semble aujourd'hui, partout dans le monde, gravement compromis. « *La bibliodiversité — la diversité culturelle pour le livre — est en danger* ».

Refusant néanmoins tout fatalisme, les participants aux Assises internationales de l'édition indépendante ont défini un programme d'actions concrètes, valable pour les trois années à venir, reposant sur leur engagement et leur solidarité : « *Nous avons pleinement conscience d'être les acteurs premiers de nos projets et de nos réflexions* ». Des projets de coédition, de traduction, de rencontres internationales, d'actions de plaidoyer, de mise en place d'outils collectifs sont d'ores et déjà en chantier.

Mais les participants ont aussi souhaité clôturer leurs travaux par un texte, à vocation publique, sous la forme d'une Déclaration internationale. Ils réaffirment dans ce document leur volonté d'agir ensemble, la nécessité de s'unir pour être plus forts. Ils montrent aussi comment les États, les mécènes, les professionnels du livre et de l'écrit — mais aussi les lecteurs et les citoyens — peuvent participer activement à la protection et à la promotion de la bibliodiversité.

Cette *Déclaration internationale des éditeurs indépendants, pour la protection et la promotion de la bibliodiversité* s'est construite au fil de ces quatre journées de discussion, s'enrichissant quotidiennement de constats et de propositions. Le mercredi 4 juillet 2007, après quatre heures de débat entre les 75 éditeurs présents, en anglais, en espagnol et en français, la Déclaration a été validée collectivement. Ce texte, que vous trouverez dans les pages qui suivent, est donc fondamentalement le résultat d'un débat interculturel approfondi. C'est aussi un texte fort, engagé et engageant, un texte qui fait date dans le domaine des médias indépendants. Il existe aujourd'hui en plusieurs langues : français, anglais, espagnol, portugais, arabe, italien, farsi...

Nous vous encourageons donc à participer à sa diffusion ; porter ce texte partout où il peut l'être est, bien entendu, un acte qui participe à la protection et à la promotion de l'édition indépendante et de la bibliodiversité — un acte à la portée de tous.

L'Alliance des éditeurs indépendants est un réseau international composé de 80 éditeurs de plus de 40 pays. À vocation non lucrative, l'Alliance organise des rencontres internationales et mène des actions de plaidoyer en faveur de l'indépendance. Elle soutient aussi des projets éditoriaux internationaux — soutien qui peut prendre la forme d'une aide à la traduction ou à la coédition. L'Alliance participe ainsi à une meilleure accessibilité des œuvres et des idées, à la défense et à la promotion de la bibliodiversité.

Préambule

Le rôle des éditeurs indépendants en tant qu'acteurs essentiels de la diffusion d'idées, de la construction de l'être humain est aujourd'hui partout dans le monde gravement compromis. **La bibliodiversité** — la diversité culturelle pour le livre — **est en danger.**

Les éditeurs indépendants sont en effet touchés de plein fouet par la globalisation économique, qui favorise la financiarisation de leur secteur, dominé aujourd'hui par des grands groupes qui possèdent les supports, les moyens de communication et de diffusion. **La standardisation des contenus est en marche.**

La recherche du seul profit pousse l'édition vers une marchandisation qui n'est pas compatible avec la création et la diffusion des biens culturels. **Pourtant, le livre devrait être un bien public.**

Face à ces menaces, nous, 75 éditeurs indépendants de plus de 45 pays — dont des représentants de collectifs regroupant au total plus de 380 maisons d'édition — réunis à Paris à la Bibliothèque Nationale de France du 1^{er} au 4 juillet 2007 en Assises internationales de l'édition indépendante, **réaffirmons notre volonté de résister et d'agir ensemble.**

Nous nous inscrivons pleinement dans les principes de la *Convention pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles* de l'UNESCO, entrée en vigueur le 18 mars 2007. Nous souhaitons, pour le secteur culturel qui est le nôtre, contribuer concrètement à sa mise en œuvre. Nous considérons que l'Alliance des éditeurs indépendants que nous formons **est légitime à représenter et à défendre la bibliodiversité et l'édition indépendante**, en particulier auprès des organismes internationaux et des États engagés dans l'application de la Convention et la mise en place de politiques nationales du livre et de la lecture.

Déclaration

Nous dénonçons tout d'abord avec force **toute forme de censure**, qu'elle soit directe, indirecte ou qu'elle relève de l'autocensure. Nous nous déclarons pleinement solidaires de tous nos collègues éditeurs, des auteurs et de tous les autres professionnels du livre qui subissent aujourd'hui encore des formes d'intimidation, des violences morales ou physiques, des peines d'emprisonnement, mettant en danger leurs activités — voire leur vie. Nous constatons par ailleurs le développement de formes de censure moins directes, qu'elles relèvent de causes administratives (blocages en douane, taxes arbitraires, etc.), juridiques et financières, ou qu'elles découlent d'un mécanisme d'autocensure. Les phénomènes de concentration et de financiarisation du secteur éditorial, des médias et des moyens de communication participent aussi directement ou indirectement au renforcement ou à la réapparition de formes de censure.

Nous constatons que les lois antiterroristes et sécuritaires ont amoindri depuis quelques années **la liberté d'expression partout dans le monde** ; nous entendons lutter contre cette dégradation.

Nous sommes particulièrement alarmés par le manque de circulation des œuvres et des idées d'une culture à l'autre, notamment à travers le livre. Nous constatons par exemple que très peu de livres sont traduits vers l'anglais et vers l'arabe, alors que l'essentiel des traductions est issu d'œuvres du monde anglophone. Nous redoutons un repli identitaire et l'instauration durable d'une pensée dominante. Nous demandons unanimement et solennellement **la mise en place urgente de fonds et d'aides à la traduction** destinés avant tout aux éditeurs indépendants. Nous demandons à tous les États, à tous les pouvoirs publics, à tous les mécènes de mobiliser en urgence des ressources en faveur de traductions d'ouvrages, pour participer à la réinvention et au renforcement des liens entre les communautés humaines.

Nous restons convaincus que **les coéditions** représentent aussi un instrument utile au dialogue interculturel — principalement lorsqu'elles sont le fruit d'un engagement collectif se traduisant par des accords commerciaux solidaires. Nous nous engageons à poursuivre notre réflexion — enrichie par nos pratiques — sur la notion de « livre équitable ».

Nous nous déclarons en faveur **de la souveraineté des États en matière de politiques culturelles**, politiques qui ne doivent toutefois pas nuire à la liberté d'expression et aux droits humains. Il faut que soit respecté, défendu, appliqué un droit souverain autorisant l'établissement de politiques et de lois en faveur du livre, protégeant et assurant la promotion des industries culturelles indépendantes. Cette souveraineté pourrait par

exemple permettre l'instauration de lois fixant un prix unique, la mise en place d'encouragements fiscaux, le développement des bibliothèques et de la lecture publique, la protection et la promotion des librairies indépendantes, les achats publics de livres produits localement, l'instauration de tarifs préférentiels nationaux sur le transport des livres.

Le livre et l'édition font partie **d'un héritage culturel local mais aussi universel** ; la diffusion des œuvres doit passer de façon prioritaire – surtout lorsque les niveaux de développement sont inégaux – par la coédition solidaire et la cession de droits. Nous encourageons également la publication en langues locales ou minoritaires ; nous nous déclarons solidaires des éditeurs œuvrant en leur faveur.

Nous demandons **la révision de l'accord de Florence**. Nous ne sommes pas opposés au principe de la libre circulation des livres ; malheureusement elle s'opère trop souvent en défaveur des marchés et des industries locales et nationales. Il faut compenser les échanges déséquilibrés entre les pays fortement exportateurs de livres et les pays destinataires. Nous appelons les associations ou les organismes institutionnels engagés dans **le don de livres** à la vigilance, afin que leurs activités ne pénalisent pas l'édition locale. Nous estimons qu'il est urgent de repenser le don de livres et ses mécanismes, de lui donner un nouveau sens, une modernité.

Il est impératif que les éditeurs indépendants puissent accéder aux marchés publics de leur pays. **L'édition scolaire** doit être prioritairement confiée aux éditeurs locaux indépendants, à la fois pour des raisons de développement économique de l'édition, mais aussi parce qu'il est crucial que les contenus soient conçus et produits localement.

Il nous semble essentiel que soit créé **un environnement fiscal favorable à l'industrie du livre**. Il s'agit en particulier d'adopter des taxes réduites sur le livre, mais aussi de détaxer au maximum l'importation des matières et des matériels essentiels à la fabrication du livre. Nous déplorons malheureusement que le protocole de Nairobi ne soit pas signé, ratifié ou respecté par tous.

Nous voulons réaffirmer notre interdépendance avec les acteurs de la chaîne du livre, les auteurs, les traducteurs, les libraires et les bibliothécaires. Nous nous sentons en particulier engagés dans une véritable communauté de destin avec **les libraires indépendants**. Nous n'oublions pas que les libraires indépendants sont, comme leurs homologues éditeurs, des agents culturels et sociaux fondamentaux pour l'information et la formation des personnes. Les éditeurs et les libraires doivent travailler ensemble à rendre visible leur indépendance et sa signification.

Dans certains pays, **la distribution** est en pleine dérégulation du fait de la concentration, menaçant ainsi toute la chaîne du livre. Nous appelons à la régulation des structures existantes et à la mise en place de structures alternatives de diffusion et de distribution.

Les bibliothèques publiques sont un maillon à part entière de la chaîne du livre ; par les acquisitions d'ouvrages, elles doivent refléter la diversité culturelle et permettre le renforcement de l'édition locale tout en remplissant leur rôle social de formation des lecteurs.

Il est fondamental que soient conçues et appliquées des lois équilibrées en matière **de droits d'auteur** — lois permettant à la fois de protéger les droits des créateurs tout en garantissant l'accès à la connaissance. Il s'agit avant tout d'empêcher le monopole de la connaissance et une trop grande appropriation privée du savoir. Par ailleurs, **l'accès aux nouvelles technologies** est fondamental ; celles-ci seront essentielles à la bibliodiversité.

Nous sommes conscients que, tout en luttant et revendiquant nos droits, il nous faut **affirmer dans le même temps nos devoirs et nos responsabilités** — qu'elles soient culturelles, sociales ou environnementales.

Au terme de ces quatre journées de travail en commun, nous constatons de nouveau que **notre Alliance est un espace précieux** de rencontres humaines, de dialogues et d'échanges culturels, de partages d'expériences, de mises en commun des savoir-faire professionnels, de conceptions et de mises en œuvre de projets éditoriaux innovants, d'élaborations d'actions de plaidoyer utiles à l'édition indépendante et à la bibliodiversité. Nous avons pleinement conscience d'être les acteurs premiers de nos projets et de nos réflexions.

Enfin, **nous appelons les éditeurs indépendants, partout dans le monde, à se regrouper**, au niveau national, mais aussi au niveau régional et international, dans des associations et des collectifs permettant de mieux défendre nos droits, de faire entendre nos voix. Ensemble, avec l'appui des pouvoirs publics, des mécènes, des organisations internationales, nous entendons continuer à défendre et à promouvoir l'édition indépendante et la bibliodiversité.

Mercredi 4 juillet 2007, Paris (France)

Les signataires

Sinedu ABEBE, Sinedu Publishing House, **Éthiopie**
 Nouri ABID, Éditions Med Ali, **Tunisie**
 Joachim ADJOVI, Association Afrilivres, **Bénin**
Collectif d'éditeurs indépendants regroupant 49 maisons d'édition d'Afrique francophone au sud du Sahara
 Silvia AGUILERA, Lom editorial, **Chili**
 Bahman AMINI, Éditions Khavaran, **Iran - France**
 Marie-Agathe AMOIKON FAUQUEMBERGUE, Éditions Éburnie, **Côte d'Ivoire**
 Pascal ASSATHIANY, Éditions du Boréal, **Québec - Canada**
 Bichr BENNANI, Tarik éditions, **Maroc**
 Pierre BERTRAND, Éditions Couleur livres, **Belgique**
 Dominique BIGOURDAN, Éditions Sang de la Terre, **France**
 Joseph BOU AKL, Éditions Dar Al-Farabi, **Liban**
 Isabelle BOURGUEIL, L'or des fous éditeur, **France**
 Indira CHANDRASEKHAR, Tulika Books, **Inde**
 Russell CLARKE, Jacana Media, **Afrique du Sud**
 Sandro COHEN, Editorial Colibrí, **Mexique**
 Gilles COLLEU, Éditions Vents d'ailleurs, **France**
 Arielle CORBANI, Éditions de l'Atelier, **France**
 Germán CORONADO, Ediciones Peisa, **Pérou**
 Anna DANIELI, Ediciones Trilce, **Uruguay**
 Héctor DINSMANN, Libros de la Araucaria, **Argentine**
 Serge DONTCHUENG KOUAM, Presses Universitaires d'Afrique, **Cameroun**
 Jacques DOS SANTOS, Edições Chá de Caxinde, **Angola**
 Iñaki EGAÑA, Editorial Txalaparta, **Pays Basque - Espagne**
 Fatma EL BOUDY, Elain Publishing, **Égypte**
 Jose Mari ESPARZA, Editorial Txalaparta, **Pays Basque - Espagne**
 Marc FAVREAU, The New Press, **États-Unis d'Amérique**
 Araken GOMEZ RIBEIRO, Éditions Contra Capa et Liga Brasileira de Editoras (LIBRE) — *Collectif d'éditeurs indépendants regroupant 100 maisons d'édition*, **Brésil**
 Müge GURSOY SOKMEN, Éditions Metis, **Turquie**
 Agnès GYR-UKUNDA, Éditions Bakame, **Rwanda**
 Sofiane HADJADJ, Éditions Barzakh, **Algérie**
 Pablo HARARI, Ediciones Trilce, **Uruguay**
 Susan HAWTHORNE, Spinifex Press, **Australie**
 Jutta HEPKE, Éditions Vents d'ailleurs, **France**
 Dorothee Gérard HOUÉSSOU, Les éditions du Flamboyant, **Bénin**
 Federico IBÁÑEZ, Grupo Biodiversidad — *Collectif d'éditeurs indépendants regroupant 52 maisons d'édition*, **Espagne**
 Guido INDIJ, la marca editora et Los Editores Independientes de Argentina por la Diversidad Bibliográfica (EDINAR) — *Collectif d'éditeurs indépendants regroupant 33 maisons d'édition*, **Argentine**
 Yasmin ISSAKA, Éditions Graines de pensées, **Togo**

Aline JABLONKA, Éditions Charles Léopold Mayer, **France**
 Ivana JINKINGS, Boitempo Editorial, **Brésil**
 Renate KLEIN, Spinifex Press, **Australie**
 Hamidou KONATÉ, Éditions Jamana, **Mali**
 Octavio KULESZ, Libros del Zorzal, **Argentine**
 Béatrice LALINON GBADO, Éditions Ruisseaux d'Afrique, **Bénin**
 Álvaro LASSO, Editorial estruendomudo, **Pérou**
 Anne LIMA, Éditions Chandeigne, **France**
 Sami MENIF, Cérès éditions, **Tunisie**
 Ritu MENON, Éditions Women Unlimited et Independent Publishers' Group
Collectif d'éditeurs indépendants regroupant 10 maisons d'édition, Inde
 Anita MOLINO, Federazione Italiana degli Editori Indipendenti (FIDARE)
Collectif d'éditeurs indépendants regroupant 87 maisons d'édition, Italie
 Julie MONGEAU, Les éditions écosociété, **Québec – Canada**
 Auguste MOUSSIROU-MOUYAMA, Les éditions du Silence, **Gabon**
 Pablo MOYA, Alianza de Editoriales Mexicanas Independientes (AEMI)
Collectif d'éditeurs indépendants regroupant 15 maisons d'édition, Mexique
 Aïda et Nabil MROUEH, Éditions Al-Intishar, **Liban**
 Jean-Claude NABA, Sankofa & Gurli éditions, **Burkina Faso**
 Abdeljalil NADEM, Éditions Toubkal, **Maroc**
 Lidio PERETTI, Editora Vozes, **Brésil**
 José Antonio QUIROGA, Plural Editores, **Bolivie**
 Claude RABENORO, Éditions Tsipika, **Madagascar**
 Marie-Michèle RAZAFINTSALAMA, Presse Édition et Diffusion, **Madagascar**
 Jean RICHARD, Éditions en bas, **Suisse**
 Juan Carlos SÁEZ, Editores de Chile (EDIN) — *Collectif d'éditeurs indépendants regroupant 35 maisons d'édition, Chili*
 Rodney SAINT-ÉLOI, Éditions Mémoire d'encrier, **Haïti – Canada**
 Asdrúbal SÁNCHEZ, Editorial Laboratorio Educativo, **Venezuela**
 André SCHIFFRIN, The New Press, **États-Unis d'Amérique**
 Virginie SÉGUINAUD, Éditions Donniya, **Mali**
 Abdulai SILA, Ku Si Mon Editora, **Guinée Bissau**
 Paulo SLACHEVSKY, Lom Editorial, **Chili**
 Bernard STÉPHAN, Les éditions de l'Atelier, **France**
 José TAVARES, Éditions Campo das Letras, **Portugal**
 Roger TAVERNIER, Éditions Emina Soleil, **France**
 Susannah TREFGARNE, Zed Books, **Royaume-Uni**
 Abdón UBIDIA, Editorial El Conejo, **Équateur**
 Marcelo URIBE, Ediciones Era, **Mexique**
 Jacqueline WAGENSTEIN Colibri Books, **Bulgarie**
 Cristina WARTH, Pallas Editora, **Brésil**
 XUE Kuisong, Éditions Sanlian, **Chine**

Organisateur
des Assises internationales
de l'édition indépendante

Alliance
des éditeurs indépendants
pour une autre mondialisation

Sous le patronage de



Under the patronage of UNESCO

Sous le patronage de l'UNESCO

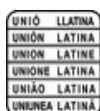
Partenaires

fph | Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

île de France

L'espace de la rencontre a été mis à disposition par
LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

Par ailleurs, les partenaires suivants ont permis à certains de nos invités de participer aux Assises, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



Ambassades de France au Bénin, en Bolivie, au Brésil, en Équateur, à Madagascar, au Mali, au Maroc, au Pérou et au Togo.